

# *La Réunion*

## *« Terre de projets »*

*Participez à un événement durable :*  
*Les États Généraux de l'outre-mer*



*Formation des prix, développement endogène, projets structurants, gouvernance, identité, culture, mémoire, insertion, égalité des chances, rénovation du dialogue social, insertion des jeunes, circuits de distribution, pouvoir d'achat.....*





La ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales et le Secrétaire d'État à l'outre-mer ont lancé officiellement les États généraux de l'outre-mer mercredi 22 avril. Les débats locaux seront menés jusqu'à la fin du mois de juillet. La restitution nationale de ces débats aura lieu fin septembre. Le premier conseil interministériel de l'outre-mer se tiendra à la fin du mois d'octobre. Il arrêtera une première série de décisions issues des travaux des Etats généraux et déterminera les modalités de leur mise en œuvre.

## CONTRIBUEZ ET PARTICIPEZ !

Par courriel, envoyez vos contributions à :

[etatsgenerauxdeloutremer-974@reunion.pref.gouv.fr](mailto:etatsgenerauxdeloutremer-974@reunion.pref.gouv.fr)  
 ou  
[www.etatsgenerauxdeloutremer.fr](http://www.etatsgenerauxdeloutremer.fr)

Pour toute information, vous pouvez contacter :

Paul Girot de Langlade, responsable de projet pour  
 La Réunion à :  
 - Cellule des EGOM – Préfecture- Barachois –  
 97405 Saint-Denis.

- [paul.girot-de-langlade@reunion.pref.gouv.fr](mailto:paul.girot-de-langlade@reunion.pref.gouv.fr).  
 - [marie-lise.troy@reunion.pref.gouv.fr](mailto:marie-lise.troy@reunion.pref.gouv.fr)

## Quand ?

**Du 29 avril au 10 juin** : travail en atelier restreint en liaison avec les services de l'état et les experts

Interview des personnes qui ont demandé à émettre une contribution et parallèlement rassemblement des travaux des particuliers et des institutions.

(les états généraux s'interrompent pendant la période électorale)

**Du 10 juin au 10 juillet** : Réunion publique des 8 ateliers avec rédaction de synthèses.

**Du 20 au 24 juillet** : Dernière réunion publique avec les 8 ateliers présentation d'un projet de territoire

**Septembre – octobre** : Synthèse nationale et premier Conseil interministériel de l'outre-mer.



**Préfecture de La Réunion**

## **Les États généraux de l'outre-mer à la Réunion en sept questions**

### **Pourquoi des États généraux ?**

Proposés par le Président de la République à la suite de la rencontre des élus d'Outre-mer le 19 février à l'Élysée, les États généraux de l'Outre-mer vont permettre à tous les acteurs impliqués dans l'avenir de l'Outre-mer de prendre la parole.

Dès à présent, de nombreuses initiatives locales montrent la capacité des Réunionnais à réfléchir en profondeur à la récente crise. À côté des solutions de sortie de crise, le Gouvernement souhaite disposer des propositions de chaque département d'Outre-mer sur les évolutions en profondeur qui lui paraissent nécessaires.

Le Président de la République et le Gouvernement ont proposé, à l'occasion du Conseil des ministres du 18 mars dernier, de poser les bases d'une réflexion de fond sur la situation sociale et économique de l'Outre-mer.

À la suite de ces échanges, et après consultation des élus, le Conseil des ministres a proposé à l'ensemble des départements d'Outre-mer de travailler autour des huit thèmes suivants :

- formation des prix, les circuits de distribution et le pouvoir d'achat ;
- les productions locales et les conditions d'un développement endogène ;
- les grands projets structurants et les conditions du développement durable ;
- la rénovation du dialogue social et la formation professionnelle ;
- la gouvernance (évolutions institutionnelles locales et adaptation des administrations centrales) ;
- l'insertion des départements d'Outre-mer dans leur environnement régional ;
- l'égalité des chances, la promotion de la diversité et l'insertion des jeunes ;
- l'identité, la culture et la mémoire.

Une synthèse des propositions résultant des États généraux sera ensuite restituée au niveau national. Le premier Conseil interministériel de l'outre-mer se réunira, sous la présidence du Président de la République, pour arrêter une première série de décisions engageant un vaste plan de modernisation de l'Outre-Mer et de sa relation avec la métropole.

## Que se passe-t-il à la Réunion ?

Huit ateliers ont été formés, pour traiter de chacun de ces grands thèmes. Le tableau joint dresse la liste des présidents et des rapporteurs qui animeront ces groupes. Ces personnalités ont été pressenties après consultation des élus, locaux, des chambres consulaires et des socio-professionnels.

Des secrétariats techniques assisteront les ateliers, pour leur permettre de mettre en forme les propositions qui naîtront des échanges.

Thème	Président	Rapporteurs
<p><b>1.</b></p> <p><b>La formation des prix, les circuits de distribution et le pouvoir d'achat</b></p>	<p>- M. Jean-Yves ROCHOUX, professeur d'économie</p>	<p>- M. Philippe JEAN-PIERRE, professeur d'économie à l'Université de La Réunion, directeur de l'AGORAH</p> <p>- M. Jean-Alain CADET, président d'une association de consommateur (CONSOM'ACTEUR)</p> <p>- M. Gérard CHERRIER, directeur DDCCRF</p> <p>- M. Pascal CHEVALIER, directeur de l'INSEE</p> <p>- M. Hervé MARODON, président des transitaires</p> <p>- M. Serge MENHAK, CCIR</p> <p>- Mme Florence RATAUD, Fédération des distributeurs</p> <p>- M. Patrick GUILLAUMIN, DGA Conseil Régional</p>
<p><b>2.</b></p> <p><b>Les productions locales et les conditions d'un développement endogène au bénéfice des ultra-marins</b></p>	<p><b>Présidents :</b></p> <p>- M. Maurice CERISOLA, ADIR</p> <p>- M. Jean-Pierre AVRIL, agriculteur, président du pôle de compétitivité "agronutrition en milieu tropical- qualitropic", président de la fédération réunionnaise des coopératives agricoles</p>	<p>- M. Daniel MOREAU, PDG d'une entreprise agro-alimentaire CEB</p> <p>- Mme Shénaz BAGOT, Chambre de commerce et d'industrie</p> <p>- M. Jean-François APAYA, Chambre d'agriculture</p> <p>- M. Alex HOWCHOONG, ancien pdt de la CCIR, chef d'entreprise pole logistique du Sud</p> <p>- Mme Maya CESARI, conseillère régionale</p> <p>- M. Alain SERAPHINE</p> <p>- M. Louis CARPAYE, Président de la Fédération Nationale de Transport et de Voyageur (FNTV)</p>

<p>3.</p> <p><b>Les grands projets structurants et les conditions du développement durable</b></p>	<p>- M. Philippe BERNE, vice-président du conseil régional délégué à l'aménagement du territoire, conseiller régional depuis 1983</p>	<p>- M. Christophe RAT, ingénieur, directeur de l'agence réunionnaise pour les énergies renouvelables (ARER)  - M. Christian PAPOUSSAMY, directeur général des services du TCO  - M. Alain GAUDIN, CCIR  - M. Michel DIJOUX, président de TEMERGIE et président du groupe DIJOUX  - M. Dominique VIENNE, CGPME  - M. Germain GULTZGOFF, RECO  - M. Yann DE PRINCE, président de l'ARTIC  - M. Bernard FONTAINE, DGS du Conseil Général</p>
<p>4.</p> <p><b>La rénovation du dialogue social et la formation professionnelle</b></p>	<p><b>Président :</b>  - M. Alix SERY, ancien directeur départemental du travail</p>	<p>- M. Harry PAYET, Directeur de OPCALIA/ARGFP, Ancien directeur de la formation professionnelle au conseil régional  - M. Patrice FRAPPIN, Directeur AGEFOS PME REUNION  - M. Daniel GUÉRIN, responsable de l'AD2R  - un syndicaliste  - Mme Geneviève PAYET, psychologue  - Mme Evelyne DELUY, CCIR  - M. Jean-Moïse NICE, Président de la commission formation du MEDEF  - M. Jean-François DUTERTRE, Directeur du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle  - Mme Tamara RACZINSKI, directrice de la formation professionnelle au Conseil Régional</p>
<p>5.</p> <p><b>La gouvernance (évolutions institutionnelles locales et adaptation des administrations centrales)</b></p>	<p><b>Président :</b>  - M. Eric MAGAMOOTOO, président de la chambre de commerce</p>	<p>- Mme Fabienne COUAPEL-SAURET, avocate  - M. Grégory KALFLECHE, Professeur agrégé de droit public  - M Yvan COMBEAU-MARI, Professeur d'histoire politique à l'Université de La Réunion  - M. Michel TAMAYA, ancien Maire, ancien Député  - M.Houssen AMODE, DGS du Conseil Régional</p>

<p style="text-align: center;"><b>6.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>L'insertion de La Réunion dans son environnement régional</b></p>	<p>- M. Abdéali GOULAMALY, industriel (fondateur de SFR Réunion)</p>	<p>- M. Wilfrid BERTILE, professeur d'université, ancien secrétaire général de la Commission de l'Océan indien, vice-président du conseil régional</p> <p>- M. Gilbert CANABADY, chef d'entreprise</p> <p>- M. Yvan MAINIX, PDG FIBRE</p> <p>- M. François MANDROUX, Club Export</p> <p>- M. Gilles COUAPEL, président de DOM'EAU</p> <p>- M. Bruno MILLOT, MEDEF</p>
<p style="text-align: center;"><b>7.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>L'égalité des chances, la promotion de la diversité et l'insertion des jeunes</b></p>	<p><b>Président :</b></p> <p>- M. Mohamed Rochdi, président de l'université de La Réunion</p>	<p>- M. Driss ALAOUI, maître de conférences à l'université de La Réunion</p> <p>- Mme Thérèse BAILLIF, ex-délégué aux droits des femmes</p> <p>- Mme Michelle ANDRE, Déléguée régionale du Médiateur de la République, Présidente de la Commission de Médiation du Droit au logement opposable, ancienne directrice de la CAF de la Réunion</p> <p>- M. Riaz MALL, CCIR</p> <p>- M. Christophe DEBOOS, Performance logistique - MEDEF</p> <p>- M. Gérard RANGAMA, Président de l'association d'insertion Promotion Produit Réunion</p>
<p style="text-align: center;"><b>8.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>L'identité, la culture et la mémoire</b></p>	<p>- M. Roger RAMCHETTY, président du Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement de La Réunion.</p>	<p>- M. Jean-Claude Carpanin MARIMOUTOU, professeur d'université, directeur de la recherche et des publications de la Maison des Civilisations et de l'Unité réunionnaise</p> <p>- Mme Lolita MONGA, directrice de la scène nationale</p> <p>- M. Pascal MONTRouGE, directeur d'une compagnie de danse contemporaine</p> <p>- M. Yoland VELLEyen, CCIR</p> <p>- Mme Fabienne REDT, Présidente du Festival du Film de la Réunion</p> <p>- M. Alain Marcel VAUTHIER, conservateur en chef (ER) de la bibliothèque départementale</p> <p>- M. Yves Michel BERNARD, chargé de mission culture auprès du président de l'université service</p>

		université art & culture - Université de la Réunion - M. Antoine DUVIGNAUX, membre du CCEE
--	--	--

### **Quelle est la méthode envisagée ?**

Chaque président d'atelier déterminera avec son groupe la méthode précise de travail. Quelques pistes sont évoquées : un état des lieux pourrait précéder le recueil de contributions, dont une synthèse serait assurée avant une restitution.

La plus large participation est souhaitée, sous les formes les plus diverses, écrites ou orales.

Les contributions sont les bienvenues, d'où qu'elles viennent.

### **Quel est le calendrier des travaux ?**

Le Gouvernement a fait part de sa volonté d'annoncer une première série de mesures après l'été. Il convient donc de pouvoir adresser les premières propositions de La Réunion avant le 30 juillet, afin d'en permettre la synthèse et la préparation des premières réponses.

Les ateliers doivent pouvoir se dérouler pour dresser un état des lieux et recueillir le plus largement possible les contributions des acteurs politiques, économiques et sociaux. La plus large participation aux ateliers est souhaitée : l'organisation de séances publiques est envisagée pendant le mois de juin et juillet.

### **Comment participer ?**

Les ateliers des États généraux de l'Outre-mer vont permettre à une représentation de la société réunionnaise d'exprimer son point de vue. Près d'une vingtaine d'experts vont travailler dans chaque atelier, sous la conduite des présidents et avec l'aide des rapporteurs et des secrétariats techniques.

Les ateliers pourront s'appuyer sur leur connaissance approfondie des réalités de La Réunion mais aussi reprendre les éléments d'analyse antérieurs disponibles, en particulier ceux rassemblés et constitués par le Conseil régional, le Conseil général, le CESR, le CCEE et la Réunion Economique.

En outre, un site Internet national [www.etatsgenerauxdeloutremer.fr](http://www.etatsgenerauxdeloutremer.fr) , permettra une information la plus complète et une expression libre de tout internaute. Un forum sera mis en service dès le mercredi 22 avril, et une adresse de messagerie est d'ores et déjà opérationnelle :

[etatsgenerauxdeloutremer-974@reunion.pref.gouv.fr](mailto:etatsgenerauxdeloutremer-974@reunion.pref.gouv.fr) .

Enfin, avec l'aide des services de l'Etat, les présidents d'ateliers pourront organiser des séances publiques d'échanges.

### **Qui assure la synthèse nationale des propositions ?**

Lors du conseil des ministres du 4 mars 2009, Richard SAMUEL, préfet, a été nommé coordonnateur national des Etats généraux de l'Outre-Mer auprès du Premier Ministre. Sous l'autorité fonctionnelle de la Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités territoriales et du Secrétaire d'Etat chargé de l'Outre-Mer, il assure le pilotage de l'ensemble de la consultation pour le compte du Gouvernement. A Paris, il anime une équipe de projet de quelques personnes connaissant tout particulièrement les réalités et les enjeux de l'Outre-Mer.

Il s'appuie également, au niveau de chaque ministère, sur un haut fonctionnaire désigné comme correspondant de l'équipe projet.

Au niveau des quatre départements d'Outre-Mer, un haut-fonctionnaire, responsable de la consultation locale est chargé, auprès du préfet et en lien avec les élus, d'organiser les tables rondes qui doivent se dérouler avec tous les acteurs sociaux, économiques et politiques pour débattre des 8 grands enjeux proposés.

### **Qui est le coordonnateur à La Réunion ?**

A la Réunion, c'est Paul GIROT de LANGLADE qui a été désigné pour assurer la coordination locale des travaux, aux côtés du préfet de La Réunion, Pierre-Henry MACCIONI.

Paul GIROT de LANGLADE a été Secrétaire général de Wallis et Futuna, Préfet de la Corrèze, de la Savoie, de Vaucluse, de la Guadeloupe et d'Indre-et-Loire depuis 2008 il était chargé mission auprès du Préfet de région Rhône Alpes.

Sa mission sera de veiller au bon déroulement des travaux des ateliers et à la plus large ouverture vers la société réunionnaise de ces travaux. Il assurera, sous l'autorité du préfet de La Réunion, la liaison avec Richard SAMUEL.